



[Télécharger sous pdf](#) | [s'abonner gratuitement](#) | [Numéros précédents](#) disponible en [espagnol](#), en [portugais](#) et en [anglais](#)

## World Rainforest Movement Numéro 151 - Février 2010

### NOTRE OPINION

- [Année internationale de la diversité biologique : et les gens dans tout ça ?](#)

### LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

- [Afrique : l'énorme valeur des mangroves pour les communautés](#)
- [Bangladesh : le rôle de la BAD et de la Banque mondiale dans la destruction de la « forêt des feuilles tombées »](#)
- [Chili : une recherche apporte des informations sur l'importance de la forêt indigène pour les réserves d'eau](#)
- [La restauration des mangroves est nécessaire, la monoculture de mangliers ne l'est pas](#)
- [Le mythe de la réduction des émissions de GES grâce à la 'Gestion forestière durable'](#)

### LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

- [Brésil : opposition renouvelée au projet MDP de Plantar](#)
- [Des plantations de palmiers à huile cachées derrière une définition de « forêt » avantageuse pour les affaires](#)
- [Laos : recherche sur les effets des plantations d'hévéas](#)
- [Mexique : les plantations de palmiers pénètrent à feu à et sang dans la Selva Lacandona](#)

### LE COMMERCE DU CARBONE

- [REDD : l'escroquerie du carbone y trouve son deuxième souffle](#)

### NOTRE OPINION

#### – Année internationale de la diversité biologique : et les gens dans tout ça ?

Les Nations unies ont proclamé 2010 Année internationale de la diversité biologique. D'après son site Web officiel, « C'est une célébration de la vie sur la Terre et de la valeur de la biodiversité pour nos vies. Le monde est invité à prendre des mesures en 2010 pour sauvegarder la diversité de la vie sur Terre : la biodiversité ». La biodiversité y est présentée comme notre « richesse naturelle », celle dont nous dépendons pour obtenir « aliments, combustibles, médicaments et d'autres éléments indispensables » sans lesquels nous ne pourrions pas vivre.

Nous sommes d'avis que, tout en étant vrai, ce qui précède ne parvient pas à refléter toute l'importance de la diversité biologique. Nous estimons nécessaire de préciser que les êtres humains font partie de la biodiversité de la Terre, non seulement en tant qu'usagers – et exploiters – mais aussi en tant que dépositaires d'une grande diversité de cultures, dont beaucoup possèdent des connaissances profondes sur l'utilisation durable de la biodiversité. Certaines de ces cultures ont déjà été anéanties, d'autres sont à présent « rares, menacées et en danger », comme on dit quand on parle de la diversité biologique. Pourtant, on ne les trouve pas dans aucune « liste rouge » où figurent les espèces animales en péril d'extinction.

Or, l'extinction est en train de se produire. C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris, le 4 février dernier, que le dernier membre d'une tribu unique était mort en Inde, dans les îles Andaman. Boa Sr, décédée à 85 ans environ, était la dernière locutrice de 'Bo', une des dix langues des Grandes Andaman. On estime que les Bo ont habité les îles Andaman pendant non moins de 65 000 ans, de sorte qu'ils seraient les descendants d'une des cultures les plus anciennes de la Terre.

Si elle avait été la dernière représentante d'une espèce de tigre, de singe ou de gorille, sa mort aurait sans doute fait la une dans le monde entier. Mais elle était « seulement » le dernier membre d'une « tribu » d'une île de l'Océan indien.

Dans les forêts de cette même île vivent les Jarawa, qui avaient refusé tout contact avec les gens de l'extérieur et, jusqu'en 1998, avaient réussi à l'éviter. Selon Survival International, ils sont à présent en grave danger. Des braconniers viennent camper dans la forêt pendant des journées entières et les autorités locales n'ont pas respecté l'ordre de la Cour suprême de l'Inde de fermer la route qui traverse la réserve de Jarawa. En 1999 et en 2006, les Jarawa ont été atteints de rougeole, une maladie qui a décimé beaucoup de groupes indigènes du monde après leur contact avec des gens de l'extérieur.

Plusieurs peuples autochtones des forêts de l'Amérique du Sud, qui s'opposent toujours au contact avec la société environnante, se retrouvent dans une situation semblable. Ils vivent dans leurs territoires ancestraux en isolement volontaire, et personne ne leur a jamais demandé s'ils voulaient être brésiliens, boliviens, colombiens, équatoriens, paraguayens ou péruviens. Leurs territoires sont tout simplement restés à l'intérieur des frontières des nouveaux pays créés au 19<sup>e</sup> siècle principalement par des descendants des Espagnols et des Portugais après leur indépendance de l'Espagne et du Portugal.

Leur sort est étroitement lié à un des problèmes de la biodiversité dont on parle le plus : la destruction de la forêt tropicale. La plupart des groupes isolés qui restent vivent dans la forêt amazonienne, tandis que quelques autres habitent la forêt du Chaco, en Bolivie et au Paraguay. La biodiversité forestière subvient à tous leurs besoins, mais la société extérieure dégrade et détruit sans cesse leurs forêts, les poussant ainsi au bord de l'extinction.

Bien d'autres peuples autochtones et communautés traditionnelles du monde luttent pour défendre leurs diverses cultures, fortement enracinées dans la diversité biologique, contre les forces du soi-disant « développement » que les

gouvernements et les institutions internationales lâchent contre eux. L'exploitation forestière, pétrolière et minière, les barrages, les plantations, l'élevage de bétail ou de crevettes ne sont pas tout simplement « des choses qui arrivent » : elles sont promues par ces mêmes gouvernements et institutions censés protéger la diversité biologique.

Au lieu de recevoir le « prix environnemental » qu'ils méritent pour leur protection de l'environnement, ces peuples sont dépossédés, réprimés et expulsés, soit pour que de grandes entreprises destructrices de la biodiversité puissent occuper leurs territoires, soit pour créer de prétendues « zones protégées » qui anéantissent leurs moyens de vie et leur culture sans même atteindre leur objectif supposé, celui de conserver la biodiversité.

Si en déclarant 2010 Année internationale de la biodiversité les Nations unies visent vraiment à sauvegarder « la diversité de la vie sur Terre », elles devraient commencer par sauvegarder les droits de tous ces peuples, garantissant ainsi la conservation de la diversité biologique dans toute son étendue. Ce serait un bon début.

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LES FORÊTS

### – Afrique : l'énorme valeur des mangroves pour les communautés

L'Afrique est riche en mangroves : s'étendant de la Mauritanie à l'Angola sur la côte atlantique et de la Somalie à l'Afrique du Sud le long de l'Océan indien, elles couvrent plus de 3,2 millions d'hectares.

Les forêts de palétuviers ont une énorme valeur pour les populations côtières qui en dépendent pour leur subsistance. Quoique définis comme « pauvres » par les statistiques officielles, ceux qui vivent dans des zones où les mangroves sont en bon état ont ce qui manque à de nombreux habitants des villes : une nourriture variée et abondante. La mangrove satisfait beaucoup de leurs besoins et ils ont en général d'autres activités productives, comme l'agriculture, les volailles, l'apiculture et ainsi de suite. Le bois de palétuvier a de multiples applications : piquets, pièges à poissons, canots, rames, tuteurs à ignames, haies, sculptures, bois d'œuvre, bois de feu et bien d'autres usages.

La mangrove du delta du fleuve Rufiji en est un bon exemple. Ce delta, situé dans le Sud de la Tanzanie, est le plus large de l'Afrique orientale et contient la plus grande mangrove estuarienne de la côte Est du continent. La région du delta est le foyer de plus de trente mille personnes qui vivent, plantent et pêchent dans ses terres fertiles et ses eaux riches en poissons. Les zones de pêche produisent plus de 80 % des crevettes qu'exporte la Tanzanie ; dans tous les cas, il s'agit de crevettes sauvages.

L'importance des mangroves pour les communautés locales devient encore plus

évidente quand elles se dégradent ou disparaissent. Dans le cas du Sénégal, les huîtres, les crevettes, les tilapias, les barracudas et les poissons-chats sont parmi les nombreuses espèces qui vivent dans les mangroves de Casamance mais, par suite de la dégradation de ces forêts, à présent « on n'y trouve que de gros poissons, des crevettes et des huîtres, mais plus de poissons-chats ni d'autres variétés qui étaient très abondantes ».

La diminution des stocks de poissons a surtout touché les femmes qui vendent du poisson en vrac : « *Les femmes participent beaucoup à l'économie de la région, fondée sur la pêche. Nous vendons au marché du poisson, des crevettes et des huîtres et nous pouvons y gagner jusqu'à 20 dollars par jour, ce qui est très avantageux pour nos familles. À présent les vendeuses de poisson des marchés de Ziguinchor ont du mal à gagner même quatre dollars par jour parce qu'il y a très peu de poisson à vendre* ».

La disparition des mangroves porte atteinte aux autres cultures aussi. Si le nombre des palétuviers diminue, la salinité de l'eau augmente et cela empêche la culture du riz. « *Quand nous plantons du riz il ne pousse pas, parce qu'il y a trop de sel dans l'eau.* »

Les espèces de palétuviers n'étant pas nombreuses, on a tendance à croire que les mangroves sont pauvres en diversité biologique, mais c'est le contraire qui est vrai : les mangroves sont des écosystèmes uniques et irremplaçables, qui possèdent une biodiversité incroyable et figurent parmi les écosystèmes les plus productifs du monde. Les racines aériennes de leurs arbres forment un réseau complexe qui héberge une foule d'espèces animales (poissons, mollusques, crustacés) et elles fonctionnent comme zones de reproduction, refuges et viviers de bien d'autres espèces. Les énormes quantités de poissons et d'invertébrés qui vivent dans ces eaux côtières constituent une nourriture abondante pour les singes, les tortues et les oiseaux aquatiques. Les mangroves sont aussi une escale importante pour les oiseaux migrants.

Beaucoup d'espèces animales utilisent les 7 200 hectares de mangrove de Baly Bay pour nidifier, se reposer et se nourrir. Située sur la côte occidentale de Madagascar, la mangrove de cette baie est un habitat important pour diverses espèces de crabes et de crevettes.

Certains estiment que plus de 60 % des poissons que l'on pêche entre le golfe de Guinée et l'Angola naissent dans la ceinture de palétuviers du delta du Niger. Ces mangroves ont été gérées de façon durable depuis beaucoup de générations par les communautés de la région.

Or, au cours des dernières décennies plusieurs changements ont eu lieu, qui ont provoqué la dégradation ou la destruction des mangroves dans de nombreux pays. Ces deux processus, la dégradation et la destruction totale, sont souvent associés.

Dans certains cas, la destruction totale est due à l'urbanisation, aux grandes entreprises touristiques, à la production de riz ou à l'élevage industriel de crevettes. D'après la FAO, l'Afrique a perdu près de 500 000 hectares de mangroves au cours des 25 dernières années.

Dans d'autres cas, le déboisement partiel est aggravé par la dégradation de la mangrove (bien que la plupart des arbres restent debout), due à des activités comme l'extraction pétrolière ou minière. En effet, l'installation d'oléoducs, l'exploration sismique et les mines à ciel ouvert causent le déboisement, tandis que les déversements de pétrole, le brûlage de gaz et la décharge de déchets polluent l'eau et l'air et dégradent l'ensemble de l'écosystème. À cela s'ajoute une cause importante de dégradation « invisible » : les produits chimiques utilisés dans les établissements agricoles des environs, qui parviennent jusqu'à la mangrove et ont de graves conséquences pour la diversité biologique de l'écosystème et pour la subsistance de ses habitants.

De grands déversements de pétrole ont dévasté les fleuves, tué les êtres vivants de la mangrove et de la côte et affecté la santé et les moyens de vie de millions de personnes. Cela est arrivé dans plusieurs pays de l'Afrique occidentale et orientale, mais le cas du delta du Niger est probablement le plus grave. Amnesty International a informé que les habitants de cette zone dépendent « de la terre et des cours d'eau naturels pour leur subsistance. À présent, ils doivent boire, cuisiner et laver avec de l'eau polluée et manger du poisson contaminé de toxines. Les déversements de pétrole leur ont fait perdre leurs champs et leurs revenus, et l'air qu'ils respirent pue le pétrole, le gaz et d'autres polluants ».

La dégradation de la mangrove peut découler aussi de la surexploitation de ses ressources, qu'il s'agisse des arbres ou des poissons et des autres animaux aquatiques qui l'habitent. En Afrique, le fumage du poisson, les matériaux de construction, le bois de feu et la production de charbon ont provoqué une extraction excessive de bois de palétuvier.

Dans ce contexte, il faudrait prendre des mesures pour que les mangroves existantes soient utilisées de façon durable, pour restaurer celles qui sont dégradées et pour en replanter lorsque cela est possible et viable.

Pour ce faire, il faut commencer par identifier toutes les causes directes et sous-jacentes de la dégradation et la disparition des mangroves. Il convient de signaler que, si la plupart des causes indirectes sont connues, les causes profondes font encore l'objet de discussions et doivent être examinées en profondeur. Une analyse de ce genre est indispensable pour éviter la solution de facilité qui consiste à en blâmer « la pauvreté » ou « la croissance démographique » et à occulter la part de responsabilité des gouvernements, des institutions internationales et des grandes entreprises dans la disparition et la dégradation des mangroves.

En plus de s'attaquer aux problèmes existants, il serait prudent d'éviter qu'il en apparaisse d'autres. Dans ce sens, il faudrait adopter et appliquer des politiques visant à stopper l'expansion de l'élevage non durable de crevettes, une industrie qui est en train de regarder les mangroves africaines comme une nouvelle opportunité d'affaires à exploiter, sans se soucier de l'écosystème. Les effets négatifs de cette activité sur la société et l'environnement ont déjà été constatés dans tous les pays où elle s'est établie, surtout en Amérique latine et en Asie. À chaque fois, l'élevage industriel de crevettes a détruit les mangroves, la diversité biologique et les moyens d'existence de la population. De même, les répercussions des quelques exemples d'élevage industriel de crevettes que l'on trouve en Afrique devraient servir de base

pour convaincre les gouvernements du problème.

Il faut veiller à conserver et à utiliser de façon judicieuse la riche diversité biologique des mangroves africaines, pour qu'elles puissent continuer de jouer le rôle qu'elles ont toujours eu : assurer la subsistance des populations locales.

Version résumée de "African mangroves: their importance for people and biodiversity", de Ricardo Carrere, éditorial de "The relevance of mangrove forests to African fisheries, wildlife and water resources", *Nature & Faune*, volume 24, numéro 1. L'article complet avec notes, sources citées et références est disponible sur <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/012/ak995e/ak995e00.pdf>

[index](#)

---

### **– Bangladesh : le rôle de la BAD et de la Banque mondiale dans la destruction de la « forêt des feuilles tombées »**

Les dernières forêts du Bangladesh sont en train de disparaître, et il est fréquent qu'on en blâme l'agriculture sur brûlis que pratiquent les populations locales. Le gouvernement, à l'aide de prêts et de fonds fournis par les institutions financières bilatérales et multilatérales, encourage activement la plantation d'arbres, ce qui indiquerait qu'il essaie de redresser la situation.

Or, c'est le contraire qui est vrai. Alors que l'agriculture itinérante traditionnelle (*jum*) des peuples autochtones a toujours assuré la survie de la forêt, le « reboisement » patronné par le gouvernement et les IFI est en train de détruire ce qu'il en reste.

La forêt de *sals* n'est qu'un exemple, parmi plusieurs autres, de ce qu'on vient de dire, comme le montrent les extraits suivants du livre de Philip Gain, *Stolen Forests* (Les forêts volées) :

« La forêt de *sals* [*Shorea robusta*] traditionnelle couvrait la région de Modhupur et s'étendait aussi sur les districts de Dhaka, Rangpur, Dinaipur et Rajshahi. Pourtant, ce qui reste aujourd'hui de cette forêt ne reflète pas ce qu'elle a toujours été. La plupart de ces terres boisées ont été défrichées et envahies, ou affectées à la plantation industrielle et commerciale d'espèces exotiques et à l'agriculture. Une petite étendue de la forêt de *sals* a été transformée en plantation d'hévéas. »

« La forêt de *sals*, que l'on appelle aussi 'forêt des feuilles tombées', a des caractéristiques uniques, dont la capacité de se régénérer avec peu de soins. Les bosquets de *sals* qui survivent encore sont l'habitat idéal pour des centaines d'espèces indigènes. Bien que le sal soit l'espèce dominante (il occupe jusqu'à 70 % de l'étendue boisée), de très nombreuses espèces végétales y poussent : plantes médicinales, arbres fruitiers, légumes non cultivés, herbes, plantes grimpantes et des milliers d'êtres vivants. Naguère encore, la forêt de *sals* était un refuge sûr pour le tigre, l'ours, le singe, le colobe et les oiseaux. Or, ces ressources fauniques et génétiques exceptionnelles appartiennent maintenant à l'histoire. La forêt a été dépossédée de ses traditions. »

« Autrefois, l'agriculture *jum* était pratiquée dans les forêts de *sals*... Les zamindars [grands propriétaires terriens] permettaient aux Garos de la forêt de Modhupur de pratiquer la culture itinérante à condition qu'ils maintiennent la forêt. Cette méthode pouvait être appliquée dans une parcelle de la forêt de Modhupur pendant une période de trois ans au maximum. Les Garos s'engageaient à créer et à entretenir les forêts. Pendant toute la domination britannique, l'agriculture *jum* a été autorisée dans la forêt de Modhupur mais la forêt naturelle est restée intacte et les habitants des forêts vivaient en paix. Après le transfert de la forêt au Ministère des forêts, l'agriculture *jum* a été interdite. »

Cette mesure a non seulement privé les populations locales de leurs moyens d'existence, elle a été la cause directe de la destruction de la forêt de *sals*. Philip Gain résume ainsi la situation :

« Depuis quelque temps, les forêts de *sals* sont plantées d'espèces exotiques, parmi lesquelles dominent l'acacia et l'eucalyptus. Quand on voyage de Dhaka au Bengale du Nord en longeant la forêt de *sals*, on trouve presque partout des plantations de ce genre. Ces deux espèces exotiques, plantées en rangs et dépourvues de sous-bois, sont monnaie courante dans la forêt de *sals*. Dans la plupart des cas, la plantation en régime de monoculture remplace une forêt dégradée qui aurait pu se régénérer. À la différence du ministère des Forêts, les écologistes et les forestiers professionnels pensent que la monoculture dans la forêt de *sals* est un désastre qu'on aurait pu éviter. Ce que les agences gouvernementales et les IFI appellent des 'forêts plantées' sont en fait des plantations en régime de monoculture dépourvues de toute valeur traditionnelle ou éducative. »

Dans son introduction, Gain explique que « pendant les quinze dernières années j'ai pu apprendre que les malheureuses populations forestières et leurs pratiques étaient accusées à tort d'avoir ruiné les forêts. »

Au contraire, les responsables de cette situation sont décidément les projets de plantation financés par la BAD et la Banque mondiale :

« J'ai été témoin de la manière dont la forêt de *sals* de Modhupur a été dépouillée de ses traditions. Il arrive qu'une forêt dépérisse au Bangladesh, mais l'introduction de plantations (la monoculture du teck, de l'hévéa, de l'eucalyptus et de l'acacia) a des conséquences atroces pour les forêts indigènes. À Modhupur, les espèces envahissantes ont été introduites dans les terres boisées sous prétexte de 'sylviculture sociale'. Cette dénommée 'sylviculture sociale' (qui consiste en fait en la plantation d'arbres) a démarré ici en 1989-90, précédée par la monoculture de l'hévéa qui a détruit une partie considérable de la forêt de *sals*. Financée par la Banque asiatique de développement, la 'sylviculture sociale' a causé d'énormes dégâts, non seulement à Modhupur mais aussi dans d'autres forêts de *sals*, et même à l'extrémité nord du Bangladesh. » « Au Bangladesh, les projets de plantation sont mis en œuvre par le gouvernement mais ils sont surtout financés par les institutions financières internationales, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale. »

Gain souligne que, non seulement « les plantations ne sont pas du tout des forêts »,

mais elles sont « l'un des principaux facteurs de la destruction des forêts et des souffrances des communautés ethniques qui les habitent ».

Quatre ans après la publication de son livre, Philip nous a communiqué qu'en janvier 2010 il avait rencontré un haut fonctionnaire de la BAD, lequel avait « confirmé que la Banque s'était complètement retirée du secteur forestier, au Bangladesh et dans le reste de l'Asie, depuis 2007. D'après cette personne, la BAD avouait que son rôle dans les projets forestiers n'avait pas été satisfaisant. La Banque mondiale aussi a cessé de financer des projets forestiers au Bangladesh. C'est une victoire pour nous qui avons toujours dit aux deux IFI qu'elles étaient en train de ruiner les forêts en finançant des projets forestiers ».

*Article rédigé à partir d'extraits de « Stolen Forests », Philip Gain, Bangladesh, SEHD (2006), et d'un message envoyé par l'auteur au WRM le 16 février 2010. Adresse électronique : [sehd@citech.net](mailto:sehd@citech.net).*

[index](#)

---

### **– Chili : une recherche apporte des informations sur l'importance de la forêt indigène pour les réserves d'eau**

Un article publié par le périodique La Tercera [1] et repris dans le blog mapuche IMC [2] révèle les résultats d'une investigation menée par des chercheurs de l'Université Australe de Valdivia, selon laquelle la présence de la forêt indigène est associée à une plus forte production d'eau.

D'après le rapport, la plupart des forêts tempérées sud-américaines se trouvent dans l'Écorégion de la forêt de Valdivia (35-488S), au Chili et dans les zones adjacentes de l'Argentine. Cette région a été classée parmi les zones de haute priorité en matière de conservation.

Le rapport signale que la plupart des forêts indigènes du Chili (71 % du total) appartiennent au secteur privé. Les autres sont dans les parcs nationaux et les réserves. Les forêts privées ont été exploitées surtout pour obtenir du bois de feu et du bois d'œuvre (le plus souvent en appliquant des méthodes d'extraction non durables), ou affectées à l'expansion d'autres activités productives : l'agriculture, le pâturage et la plantation commerciale d'espèces exotiques (*Pinus radiata* et *eucalyptus spp.*). Leur transformation rapide en plantations forestières [sic] entre 1975 et 2000 a abouti à un taux de déboisement de 4,5 % par an.

D'après cette étude, la politique forestière appliquée au Chili depuis 1974 serait à l'origine du mauvais état de conservation des forêts indigènes. Cette politique n'a pas prévu d'incitations économiques pour l'aménagement durable et la conservation des forêts naturelles ; en revanche, des fonds publics ont été utilisés pour financer l'établissement de plantations. Ceci, joint à la libéralisation des exportations et à la privatisation des plantations et des usines de pâte étatiques, explique la croissance rapide de l'industrie forestière fondée sur les plantations, souvent considérée

comme un modèle de réussite économique dans d'autres pays d'Amérique latine et d'ailleurs [Lara et Veblen, 1993 ; Sedjo et al, 1999 ; Lara et al, 2006].

Tandis que les plantations forestières augmentent, la forêt indigène se dégrade ou disparaît. D'après les renseignements fournis par l'article de La Tercera, « dans la région de La Araucanía, une moyenne de 2 845 hectares se perdent chaque année à cause des incendies, des inondations provoquées par les barrages, de la coupe illégale et de la dégradation des forêts. La situation s'est pourtant améliorée : d'après la FAO, avant 2000 la disparition des forêts atteignait en moyenne 20 000 hectares par an. D'autres chiffres encore : dans les régions V et XII, la perte est de 100 000 hectares depuis 1995. Une étude faite par les universités de Concepción, Austral et Alcalá (Espagne) a conclu que 82 131 hectares de végétation autochtone (soit 42,5 % du total originel) ont disparu entre 1975 et 2008 dans les régions V, Metropolitana et VI ».

Les universités ont répondu à la disparition de la forêt indigène en faisant valoir son importance en tant qu'écosystème et les avantages directs et indirects qu'elle apporte à la société, par exemple en ce qui concerne la quantité et la qualité de l'eau.

Au cours de la recherche menée par l'Université Australe, « on a mesuré chaque jour, pendant quatre ans, dans six bassins de 140 à 1 462 hectares situés dans la Cordillère de la Côte, dans la zone de Valdivia, le taux de couverture de forêt indigène de chaque bassin et le coefficient de ruissellement (c'est-à-dire le rapport entre le débit et les précipitations annuelles). La conclusion a été que les débits et la production d'eau sont corrélés avec la couverture forestière naturelle des bassins. En chiffres, une augmentation de 10 % de la couverture forestière dans les bassins produirait une augmentation de 14,1 % du débit en été ».

« La forêt indigène ralentit le ruissellement, permettant ainsi la recharge des nappes et un écoulement lent vers les ruisseaux et les rivières qui maintiennent le débit en été, à la différence des terres agricoles et des plantations forestières », explique Antonio Lara, doyen de l'Université Australe et membre de l'équipe de recherche. La forêt régule et équilibre l'écoulement de l'eau.

L'étude mentionne des recherches qui montrent que la transformation des forêts indigènes en plantations à croissance rapide fait diminuer le débit des cours d'eau, surtout en été. En outre, l'analyse de l'équilibre hydrique dans les jeunes plantations d'*E. globulus* et de *P. radiata* dans le centre-sud du Chili a révélé que les réserves d'humidité du sol diminuaient et que l'interception et l'évapotranspiration augmentaient à mesure que les arbres vieillissaient. D'autre part, la transformation des forêts en plantations a fait diminuer la qualité de l'eau en raison de l'augmentation du volume des sédiments associée à la coupe des plantations soumises à une rotation de 12 ans dans le cas d'*Eucalyptus spp.* et de 20 ans dans le cas de *Pinus radiata*.

Comme le signale l'article de La Tercera, les conclusions des universités confirment ce que les organisations des mouvements mapuche et socio-écologistes disent depuis longtemps : les plantations d'arbres en régime de monoculture portent atteinte au sol et aux réserves d'eau.

Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de protéger les forêts car elles sont la base de la diversité biologique, de la subsistance et de la survie des communautés qui en dépendent directement mais aussi, à la longue, de toute l'humanité.

[1] "Estudio relaciona presencia de bosque nativo con mayor producción de agua", [http://www.mapuexpress.net/images/publications/18\\_12\\_2009\\_23\\_3\\_41\\_1.jpg](http://www.mapuexpress.net/images/publications/18_12_2009_23_3_41_1.jpg).

[2] <http://aureliennewenmapuche.blogspot.com/2009/12/estudios-relacionan-presencia-de-bosque.html>.

[index](#)

---

## **– La restauration des mangroves est nécessaire, la monoculture de mangliers ne l'est pas**

Le tsunami de décembre 2004 qui ravagea plusieurs côtes asiatiques permit de voir à quel point l'homme avait détruit les mangroves, ces ceintures vertes protectrices du littoral. Le besoin de restaurer ces ceintures protectrices naturelles se fit sentir, mais les tentatives dans ce sens n'eurent pas beaucoup de succès.

L'organisation Mangrove Action Project (MAP) l'explique comme suit sur son site web : « Après le tsunami, la plupart des tentatives de restauration des ceintures vertes ont consisté tout simplement à semer des plants et des propagules. Beaucoup de ces initiatives ont déjà échoué, en raison d'avoir planté des espèces inappropriées à des endroits inappropriés. En général, les échecs sont dus au peu de connaissance du site où la restauration est entreprise ».

L'histoire du site, les espèces de mangliers qui y poussaient et leurs besoins hydrologiques, la profondeur du substrat, le volume d'eau douce de la zone et les endroits où avaient lieu les échanges des eaux de marée n'ont pas souvent été pris en compte dans les initiatives courantes de plantation ; en général, on y applique des critères de reboisement, qui ne sont pas ce qu'il faut pour restaurer une mangrove.

Beaucoup d'argent a été dépensé à mettre en place des pépinières de mangliers, sans tenir compte du fait que, pour chaque zone à restaurer, il fallait déterminer les besoins spécifiques des arbres. À titre d'exemple, MAP signale que, « contrairement à ce que l'on croit en général, les mangliers ont besoin d'un peu d'eau douce aussi, et ils ne sont submergés qu'environ un tiers du temps. Si l'on plante des mangliers sur une côte exposée, dans des eaux trop profondes et sans apport d'eau douce, l'échec est inévitable ».

Ces derniers temps, un projet de restauration de la mangrove dans l'estuaire de Sabarmati, en Inde, a été accusé d'être une simple plantation en régime de monoculture. En effet, il s'agit de planter une seule espèce de manglier (*Avicennia marina*) dans les laisses de vase. Or, les mangliers ne poussent pas bien dans les laisses de vase tant que les conditions hydrologiques n'auront pas changé et qu'ils pourront se déplacer vers ces zones humides adjacentes pour les coloniser. Cela arrive quand la hauteur du substrat augmente le long de la côte, permettant aux

mangliers de migrer vers cette zone changeante que la marée laisse à découvert.

Le directeur général de MAP, Alfredo Quarto, critique cette initiative : « Quand le niveau de la mer monte, comme c'est le cas aujourd'hui, ne devrions-nous pas supposer que les mangliers vont se déplacer vers l'intérieur, vers les zones qui sont derrière les limites actuelles de la mangrove, peut-être vers les salants et les marais salants ? D'autre part, comment peut-on dire que la plantation de mangliers dans la laisse de vase est une manière de restaurer l'écosystème de mangrove, alors qu'il s'agit en fait d'une transformation de l'écosystème et de son boisement ? Les laisses de vase ne sont-elles pas des éléments de connexion importants et productifs d'une zone intertidale dynamique, qui comprend en outre les mangroves, les salants et les marais salants ? Les oiseaux migrateurs comme les échassiers, et d'autres espèces comme les mollusques n'ont-ils pas des liens importants et des rapports de dépendance avec une laisse de vase en bonne santé ? »

Il conclut que « l'approche adoptée ne permet pas de reconstituer un écosystème viable et divers, elle crée une plantation en régime de monoculture. Or, une plantation de mangliers n'est pas du tout un écosystème de mangrove sain ».

Il y a une méthode meilleure que la monoculture pour restaurer des écosystèmes multi-espèces comme celui-ci, surtout en Asie, où l'on peut trouver 20 ou 30 variétés de mangliers dans une même zone. MAP propose l'approche ERM (Ecological Mangrove Restoration), une méthode de restauration de la mangrove à long terme qui met l'accent sur la restauration du système hydrologique naturel des zones perturbées.

L'organisation l'explique ainsi : « Dans bien des cas, la restauration du système hydrologique naturel d'une zone permettra à la nature de restaurer la mangrove grâce au flux et au reflux de la marée, qui transportera les propagules des mangliers pour régénérer naturellement une zone humide boisée, diverse et saine ».

La méthode REM de MAP propose une méthode en six étapes, économique et efficace, pour reconstituer la mangrove en respectant les processus naturels et en mettant la population locale au cœur des activités de restauration et d'aménagement.

Les gouvernements et les ONG devraient travailler ensemble avec les communautés locales à :

1. connaître chaque espèce mais aussi l'écologie des espèces de manglier qui poussent naturellement à l'endroit en question, en faisant surtout attention à leurs modes de reproduction, de distribution et d'établissement réussis des plants ;
2. connaître le système hydrologique normal qui contrôle la distribution, l'établissement et la croissance des espèces de manglier visées ;
3. évaluer les modifications de l'environnement qui ont eu lieu et qui empêchent à l'heure actuelle la reproduction naturelle ;
4. en appliquant les points 1 à 3, choisir des zones de restauration appropriées, c'est-à-dire celles où la réhabilitation de l'écosystème est probable et d'un bon rapport coût-performance ; considérer de quelle main-d'œuvre on dispose pour mettre en œuvre les activités, y compris la supervision des progrès accomplis pour atteindre les objectifs quantitatifs fixés avant la restauration. Cette étape

comporte aussi de résoudre les problèmes fonciers existants pour garantir à long terme l'accès au site et sa conservation ;

5. formuler le programme de restauration dans les sites choisis au point 4 pour restaurer le système hydrologique approprié et faire appel à la régénération naturelle des mangroves pour l'établissement des plants ;

6. ne recourir à la plantation de propagules ou de plants qu'après avoir déterminé, à travers les étapes 1 à 5, que la régénération naturelle ne fournira pas la quantité de plants établis avec succès, le taux de stabilisation ou le taux de croissance nécessaires à la réussite du projet.

Par rapport aux énormes programmes, souvent ratés, financés par des prêts de la Banque mondiale et des agences gouvernementales, la méthode artisanale proposée par MAP a eu beaucoup de succès. Dans le cadre des activités de réparation après le tsunami et avec la participation des communautés locales, 580 hectares de mangrove ont été réhabilités à Riau et dans le Nord de Sumatra, en Indonésie, en appliquant la méthode EMR de MAP.

Pour davantage d'information sur l'EMR de MAP veuillez visiter le site : <http://www.mangroveactionproject.org/map-programs/restoration>, ou contacter Alfredo Quarto, adresse électronique : [mangroveap@olympus.net](mailto:mangroveap@olympus.net).

Pour vous renseigner sur le groupe EMR du MAP sur Yahoo et pour demander à y participer veuillez visiter le site : [http://tech.groups.yahoo.com/group/emr\\_group/](http://tech.groups.yahoo.com/group/emr_group/).

[index](#)

---

### **– Le mythe de la réduction des émissions de GES grâce à la 'Gestion forestière durable'**

Un rapport récent de Greenpeace [*Why logging will not save the climate: the fallacy of GHG emissions reductions from so-called 'Sustainable Forest Management' (SFM) or Reduced Impact Logging (RIL) of natural forests*] évalue les émissions de gaz à effet de serre (GES) de plusieurs modalités d'exploitation forestière.

Le rapport souligne l'importance des forêts anciennes intactes qui, en plus d'être riches en diversité biologique, sont très résistantes aux changements climatiques et contiennent les plus grandes réserves de carbone. Au moment de considérer les options pour l'inclusion du système REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation) on fait souvent référence à la « gestion durable des forêts » en tant que moyen de réduire les émissions. Or, l'industrie forestière, quelques gouvernements qui ont des intérêts dans le secteur forestier et plusieurs organisations internationales essaient d'imposer une interprétation plus étroite de cette option et la reformulent avec un terme plus spécifique, « gestion forestière durable » (GFD).

La coupe sélective touche 28 % des forêts tropicales du monde. En Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), entre 2,9 et 4,1 millions d'hectares de forêt ancienne avaient déjà été exploités de façon sélective en 2002 ; en outre, près de la moitié des

forêts de ce pays (16,3 millions d'hectares) ont été données en concession et risquent d'être dégradées par suite de leur exploitation. En Indonésie, 42 millions d'hectares de forêt sont en concession. En Afrique centrale, près de 40 millions d'hectares de forêt ancienne sont affectés à l'exploitation forestière industrielle.

Dans beaucoup de pays en développement, l'exploitation conventionnelle endommage en général de 10 % à 70 % des arbres non visés, suivant l'intensité et les techniques d'abattage. Les dégâts que subit le site, tels que la perturbation, le compactage ou l'érosion du sol, libère aussi des gaz à effet de serre stockés dans d'autres réservoirs. Plusieurs études menées en Asie du Sud-est sur le bois récolté, les arbres et les parties d'arbres non utilisés (racines, branches, etc.), les lianes et autres végétaux endommagés ou détruits, ont conclu que les effets directs de la coupe sélective provoquent une réduction du carbone de la biomasse d'environ 50 %. Si l'on tient compte de la construction de routes et installations, de la fragmentation et des effets de lisière, les pertes de stocks de carbone sont encore plus importantes. Les routes surtout sont perçues comme « les germes de la destruction de la forêt tropicale ». En outre, quand on considère les effets indirects de l'exploitation forestière, tels que l'augmentation de la sensibilité à la sécheresse et de la probabilité d'incendies provoquée par les effets de lisière, ou l'accroissement du risque de dégradation ou de conversion provoqué par la facilitation de l'accès à la forêt, les conséquences climatiques de la coupe sélective s'avèrent considérablement plus graves. Dans l'Amazonie, la détection à distance a montré que la coupe sélective avait multiplié par deux la superficie de forêt dégradée par les activités humaines.

La dégradation des forêts anciennes causée par l'exploitation, qu'elle soit conventionnelle ou GFD, diminue la capacité de ces forêts d'absorber le CO<sub>2</sub> anthropique tout en accroissant leur vulnérabilité aux changements climatiques. La GFD étant une activité dégradante des forêts, en particulier si on la compare à la conservation, la restauration ou la protection, on ne peut pas alléguer qu'elle fait diminuer les émissions.

Il ne paraît donc ni efficace ni rentable d'accorder des incitations financières considérables à des entreprises forestières, axées sur la production et les profits, pour qu'elles gèrent les forêts « durablement », et il est discutable que ces entreprises, dont beaucoup sont impliquées dans des scandales du fait d'illégalités, de corruption et de pratiques destructrices, soient capables d'effectuer des réductions réelles des émissions.

En fait, avec les incitations REDD la GFD risque de finir par subventionner l'expansion de l'exploitation vers les forêts anciennes et les paysages forestiers intacts.

En outre, le fait d'utiliser comme base de calcul le taux de déforestation nette (les émissions dues à la coupe moins la séquestration due à la régénération) risque d'encourager encore l'expansion de l'exploitation forestière dans les forêts anciennes. Du moment que, selon la définition utilisée par l'ONU, il suffit que le couvert d'une forêt soit de 10 %, beaucoup de modes d'application de la soi-disant GFD pourraient aboutir à une dégradation considérable de la forêt sans avoir aucun effet sur le couvert forestier ou le taux de déboisement.

Pour ces raisons, une des conclusions du rapport est que « Les fonds REDD ne devront jamais être affectés à financer ou à subventionner l'exploitation industrielle des forêts, qu'il s'agisse ou non de GFD ».

Extrait du rapport de Greenpeace : "Why logging will not save the climate: the fallacy of GHG emissions reductions from so-called 'Sustainable Forest Management' (SFM) or Reduced Impact Logging (RIL) of natural forests", Rosoman, G., Cotter, J., et Marahrens, M., septembre 2009,  
<http://www.greenpeace.org/raw/content/international/press/reports/why-logging-will-not-save-the.pdf>.

[index](#)

---

## LES COMMUNAUTÉS ET LA MONOCULTURE D'ARBRES

### – Brésil : opposition renouvelée au projet MDP de Plantar

Plantar S.A. Reflorestamentos, une entreprise sidérurgique et de plantation en activité au Brésil, dans l'État de Minas Gerais, s'efforce depuis longtemps d'obtenir de l'argent par le biais du Mécanisme de développement propre (MDP).

Les activités de l'entreprise comportent la plantation industrielle d'eucalyptus (une espèce non indigène) ; les arbres sont ensuite brûlés pour faire le charbon dont l'entreprise se sert pour fabriquer de la fonte brute. Les plantations ont illégalement dépossédé beaucoup de personnes de leur terre, les ont privées de travail et de moyens d'existence, ont tari ou pollué les réserves d'eau, épuisé les sols et détruit la diversité biologique du biome indigène (le *cerrado*), menacé la santé des habitants et exploité les travailleurs dans des conditions épouvantables [cf. Bulletin n° 145 du WRM].

Déjà en 2004, Plantar S.A. avait demandé 1,5 million de CER (l'équivalent de près de 25 millions de dollars) pour « la plantation de forêts ». Les CER ou certificats de réduction des émissions sont des permis échangeables qui certifient que le projet en question a fait diminuer les émissions de gaz à effet de serre. Ailleurs, des pollueurs peuvent acheter ces permis, évitant ainsi d'avoir à réduire à la source leurs propres émissions.

L'argument utilisé était que la zone boisée de Minas Gerais était en train de rétrécir rapidement et que, sans le capital des crédits de carbone, l'entreprise ne serait pas en mesure de replanter des arbres là où ils avaient été coupés à des fins industrielles. Pourtant, Plantar ayant toujours planté et replanté massivement des arbres, le projet n'a finalement pas été approuvé.

Plantar a fait une nouvelle tentative en reformulant le projet et en alléguant que, si elle ne recevait pas de fonds pour (re)planter des eucalyptus et fabriquer du charbon de bois, elle devrait brûler du charbon minéral. Plusieurs organisations sociales se sont opposées au projet de l'entreprise et celui-ci a été refusé une fois

de plus.

Vers la mi-2009, Plantar a encore présenté au Conseil de direction du Mécanisme de développement propre un projet de reboisement associé à la production de minerai de fer et intitulé « La biomasse cultivée comme source renouvelable d'énergie pour la production de fonte brute ». Le projet promet de faire des « plantations spécifiques » pour la production de charbon. S'il est approuvé, il permettra à l'entreprise d'être payée pour faire ce qu'elle fait déjà depuis 2000 : planter et replanter massivement des eucalyptus à usage industriel.

Un groupe de particuliers, d'organisations, de mouvements et de réseaux qui représentent la société brésilienne, avec le soutien de sympathisants du Nord et du Sud, a dénoncé et contesté le projet de Plantar S.A.

Dans une lettre envoyée aux membres du Conseil de direction du MDP, ces organisations affirment que « la nouvelle version du projet MDP de Plantar prévoit de réserver des plantations d'eucalyptus à la production de charbon végétal, sous prétexte de produire de la 'biomasse renouvelable'. L'entreprise essaie d'obtenir des crédits de carbone pour les arbres qu'elle plante depuis 2000, c'est-à-dire pour ses activités habituelles, sans rien d'additionnel. Même si on les classe en tant que 'neutres en carbone', les opérations de Plantar ne feront rien pour neutraliser les émissions de dioxyde de carbone produites au moment du transport et des opérations logistiques, ni encore moins celles de ses propres fours à charbon de bois, pour ne rien dire de la pollution causée par l'industrie sidérurgique et par la fabrication et l'utilisation d'automobiles, principales destinataires de l'industrie en question ».

Les signataires déclarent : « De notre point de vue, la plantation à grande échelle et à grand renfort de produits chimiques d'eucalyptus à croissance rapide, et le brûlage postérieur du bois, ne peuvent aucunement être considérés comme un moyen d'atteindre la justice climatique ».

Au contraire, ils soulignent que « la pollution et la disparition des fleuves et des ruisseaux, le déplacement forcé des paysans, des communautés forestières et des *geraiszeiros* (habitants de l'écosystème de savane du *Cerrado*), les conflits fonciers autour de la réforme agraire et les disputes avec les communautés afro-brésiliennes qui luttent pour récupérer leur territoire ancestral (comme il arrive en ce moment à Minas Gerais et à Espírito Santo), la destruction de la forêt indigène dans les régions du *Cerrado* et de la Forêt atlantique et son remplacement par des plantations d'une seule espèce exotique, la répression, la criminalisation et l'intimidation des leaders communautaires et des mouvements de résistance, les dangers pour la sécurité alimentaire dans les zones voisines des plantations, la sous-traitance, les conditions de travail précaires et le nombre élevé d'accidents et de maladies associés au travail (documentés par de nombreuses sources), sont autant d'éléments essentiels qu'il faudrait prendre en considération et qui devraient pousser le Conseil de direction du MDP à rejeter une fois de plus le projet proposé par Plantar S.A. ».

*Texte intégral de la lettre :*

<http://www.wrm.org.uy/countries/Brazil/LetterPlantarCDM.pdf>

## **– Des plantations de palmiers à huile cachées derrière une définition de « forêt » avantageuse pour les affaires**

Un article publié dans EU.observer.com [1] nous apprend que « dans un brouillon de communiqué de la Commission européenne qui donne aux États membres des orientations sur l'utilisation des biocarburants, les plantations de palmier à huile, une des sources de biocarburant les plus destructrices, sont classées parmi les forêts. En essence, le document allègue que ces plantations sont suffisamment hautes et ombragées pour compter comme des forêts ».

L'article cite le texte en question : « Les zones boisées continues sont celles où les arbres ont atteint ou peuvent atteindre une hauteur d'au moins cinq mètres et une densité au sommet de plus de 30 pour cent ». « Cela inclurait normalement les forêts, les plantations forestières et d'autres plantations d'arbres, comme celles de palmiers à huile. » « Cela veut dire, par exemple, que la transformation d'une forêt en une plantation de palmiers à huile ne représenterait pas en elle-même une infraction des [critères de durabilité]. »

Ce qui précède est le résultat de l'intense campagne menée par les producteurs malais par l'intermédiaire de GPlus, le groupe de pression international engagé par le Conseil malais de l'huile de palme, pour influencer la Commission européenne. D'ailleurs part, cela arrange l'UE : la Directive sur les énergies renouvelables approuvée l'année dernière exige aux États membres de tirer de sources renouvelables 10 pour cent des carburants de transport ; la plupart de ces carburants proviendront sans doute des plantations de palmier à huile. Le fait de considérer ces plantations comme des « forêts » contribuera à dissimuler leurs répercussions environnementales et sociales.

L'Indonésie, premier producteur mondial d'huile de palme, n'a pas tardé à saisir l'occasion de classer parmi les forêts ses plantations destructrices de palmiers à huile. Le 16 février, le Jakarta Post a annoncé que « le ministère des Forêts est en train de rédiger un décret pour inclure les plantations de palmier à huile dans le secteur forestier afin de respecter les critères internationaux en matière d'atténuation des changements climatiques ». Le directeur de la recherche et du développement du ministère, Tachrir Fathoni, a dit que « par définition, les plantations de palmiers à huile seront des forêts », et il a ajouté que « beaucoup de pays, comme la Malaisie, deuxième producteur mondial d'huile de palme après l'Indonésie, ont inclus les plantations de palmiers à huile dans leurs secteurs forestiers ».

Si, du point de vue scientifique, il est absurde de classer la monoculture industrielle d'une espèce exotique parmi les forêts, du point de vue économique cela est tout à fait logique, comme l'explique Tachrir Fathoni : « Ce faisant, la Malaisie peut obtenir des incitations financières de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) grâce au commerce du carbone ». Il a dit que l'ONU ne regardait que la hauteur des arbres de la forêt, sans tenir compte de leur espèce, et que cette initiative était prise « en prévision de la mise en œuvre du

système REDD ». Ce système REDD (Réduction des émissions dues au déboisement et à la dégradation) permet aux pays qui possèdent un large « couvert forestier » d'obtenir des avantages financiers en mettant fin au déboisement. Ainsi, l'Indonésie sera payée pour détruire ses forêts tropicales si elle les remplace par des « forêts » de palmiers à huile !

Au moins, cette absurdité sert à renforcer la position des nombreuses organisations qui luttent depuis des années contre la définition de forêt de la FAO, qui inclut les plantations. Le fait que cette définition ait été acceptée sans réserves par des institutions internationales comme la CCNUCC a donné lieu à des situations aussi déraisonnables que celles que nous vivons.

D'autre part, nous espérons que la divulgation de ce document déclenchera une opposition organisée contre la définition proposée par l'UE car, si elle est adoptée, elle contribuera à accélérer la destruction des forêts, non seulement en Indonésie et en Malaisie mais dans tous les pays du Sud.

Les plantations de palmiers à huile ne sont pas des forêts !

[1] "Palm oil plantations are now 'forests,' says EU", Leigh Phillips, <http://euobserver.com/885/29410>.

[index](#)

---

### **– Laos : recherche sur les effets des plantations d'hévéas**

Un projet de recherche a été mis en œuvre au Laos pour évaluer les conséquences économiques, écologiques et sociales des grandes concessions pour la plantation d'hévéas et pour faire des recommandations sur l'aménagement futur du territoire. Les recherches ont duré une année, de juillet 2007 à juillet 2008, et elles ont porté sur deux provinces du Sud du Laos (Champassak et Salavane) choisies à cet effet.

Le projet a été mis en œuvre par le Centre de recherches et d'information sur la terre et les ressources naturelles du Service national de l'aménagement du territoire, dépendant de l'Office du Premier Ministre (Laos), la Fondation pour la récupération écologique, et la Faculté des sciences sociales de l'Université de Chiang Mai (Thaïlande).

La recherche est terminée mais la publication officielle du Rapport de synthèse correspondant attend l'approbation du Service national de l'aménagement du territoire. La dernière version du rapport a été présentée au Centre de recherches et d'information en septembre 2009, une date relativement tardive pour les conclusions de l'étude.

Supposant avec raison que, d'ici que la publication soit approuvée, la plupart de ces conclusions ne seront plus valables parce qu'elles ne reflèteront pas la situation actuelle, la Fondation pour la récupération écologique souhaite mettre à la disposition des personnes intéressées, de façon non officielle, la dernière version

du rapport.

Vu l'importance de cette recherche, le WRM a posté sur son site Web le rapport en anglais : <http://www.wrm.org.uy/countries/Laos/RubberSummaryReport.pdf>.

[index](#)

---

### **– Mexique : les plantations de palmiers pénètrent à feu à et sang dans la Selva Lacandona**

Le communiqué suivant a été publié par le Réseau latino-américain contre la monoculture d'arbres (RECOMA). Il dénonce la situation de violence que vivent aujourd'hui les communautés et les peuples autochtones de la Selva Lacandona, au Chiapas.

« Appel à la solidarité internationale pour protéger la Selva Lacandona du Chiapas, au Mexique. Février 2010.

Le Réseau latino-américain contre la monoculture d'arbres (RECOMA) dénonce par ce moyen les graves atteintes que subissent les communautés de la Selva Lacandona dans la zone de la Réserve de biosphère de Montes Azules, dans l'État de Chiapas, au Mexique.

En janvier dernier, le Congrès de l'État de Chiapas a approuvé le financement de la construction d'une usine de fabrication d'huile de palme. Peu après, des dizaines de familles de la municipalité d'Ocosingo ont été expulsées de leur territoire, qui sera affecté à l'expansion des plantations de palmiers africains.

Des dizaines d'agents de police fortement armés sont arrivés dans la forêt en hélicoptères et ont sorti violemment de leurs maisons les hommes, les femmes et les enfants ; ils ont brûlé leurs logements et, sans explication aucune, les ont transportés à la ville de Palenque.

Tandis que le gouvernement fait des discours sur la conservation et la protection de la zone, il en expulse ceux qui, jusqu'au moment présent, ont rendu possible cette conservation, et il remplace les écosystèmes indigènes par des plantations de palmiers africains en régime de monoculture.

Les plantations de palmiers à huile sont présentées comme 'écologiques', comme si la production d'agrocarburants dérivés de l'huile de palme était une solution au changement climatique. En plus d'être fausses, les déclarations de ce genre omettent toute mention des graves répercussions de ces plantations, telles que les violations des droits des populations locales et des peuples autochtones qui ont lieu en ce moment au Chiapas.

En outre, les plantations de palmiers à huile étant une des causes principales du déboisement, elles accélèrent le changement climatique par la libération du carbone stocké dans les forêts, elles détruisent les moyens de subsistance et la souveraineté alimentaire de millions de petits agriculteurs, peuples autochtones et

autres communautés, et elles ont un fort impact sur l'environnement. Elles ont besoin de produits chimiques qui empoisonnent les travailleurs et les populations et qui polluent le sol et l'eau. Les plantations de palmiers à huile éliminent la diversité biologique et épuisent l'eau douce.

En définitive, les plantations pour la production de papier et d'agrocarburants (comme dans le cas du palmier à huile) aggravent les conditions de vie et de survie des populations locales et ne sont avantageuses que pour une poignée d'entreprises qui s'enrichissent au prix de la destruction environnementale et sociale.

Pour ces raisons, nous exhortons la communauté internationale à condamner les plans d'expansion de la plantation industrielle de palmiers à huile au Mexique, en dénonçant la situation par tous les moyens à sa portée. Nous appelons aussi à adhérer et à participer activement au prochain Forum Social des Montes Azules, pour la défense du droit à la vie et au territoire (<http://www.wrm.org.uy/paises/Mexico/ForoMontesAzules.jpg>) qui se tiendra les 5 et 6 mars à Ejido Candelaria, Municipalité d'Ocosingo, Chiapas, au cœur des Montes Azules. »

[index](#)

---

## LE COMMERCE DU CARBONE

### – REDD : l'escroquerie du carbone y trouve son deuxième souffle

Le plan pour réduire les émissions découlant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD) part d'une idée très simple : il suffit de faire en sorte qu'une forêt vivante vaille plus qu'une forêt morte. Or, à y regarder de près la chose n'est pas du tout simple. Pour les peuples forestiers, les forêts vivantes ont déjà plus de valeur que les forêts mortes. REDD pourrait impliquer de transférer aux entreprises polluantes et aux financiers du carbone le contrôle des forêts.

La création d'un grand marché du carbone forestier s'accompagnerait d'une série de nouveaux risques (et d'autres moins nouveaux). Dans un article qui explique comment Goldman Sachs contribua à créer (et à profiter de) la bulle financière qui éclata de façon si spectaculaire il y a deux ou trois ans, le journaliste Matt Taibbi dit que « au lieu de porter sur les dérivés de crédit, le marché pétrolier à terme ou les CDO [obligations adossées à des actifs] à garantie hypothécaire, le nouveau jeu à la mode, la prochaine bulle, porte sur les crédits de carbone... une bulle révolutionnaire déguisée en 'plan environnemental' ». Ce nouveau marché des dérivés du carbone « sera vaste, compliqué et terriblement difficile à surveiller », écrit Rachel Morris dans le magazine Mother Jones.

Mais les journalistes ne sont pas les seuls à s'inquiéter des complexités de ce nouveau marché. Feike Sijbesma est le PDG de Royal DSM, une des plus grandes multinationales néerlandaises. « Les dérivés des prix du CO2 qui sont déjà en train

de se développer sont si compliqués que je n'y comprends plus rien », a-t-il dit au début de cette année au Forum économique mondial. « Si les produits dérivés sont si nombreux qu'ils deviennent eux-mêmes une industrie, c'est très dangereux, parce qu'on risque de se retrouver devant une inversion des rôles. »

Au moins une compagnie de gestion alternative prévoit déjà que le marché du carbone va s'effondrer. « Nous pensons qu'il y a 30 pour cent de chances que le marché [du carbone] s'effondrera », dit Anthony Limbrick, gérant de portefeuille de Pure Capital. Néanmoins, cet effondrement n'inquiète pas trop Limbrick. « Cela pourrait provoquer un 'fat tail' (un évènement très rare avec de fortes conséquences) qui nous donnerait la possibilité de gagner de l'argent. »

Ceux qui proposent de financer le système REDD grâce au marché du carbone avancent deux arguments apparemment contradictoires. Le premier est que l'arrêt du déboisement est un des moyens les moins chers et les plus faciles de réduire les émissions. « La conservation de la forêt tropicale est une manière très stratégique de résoudre le changement climatique », dit Jeff Horowitz, d'Avoided Deforestation Partners, « parce qu'elle est plus abordable que d'autres, fortement technologiques ; elle permettrait d'aboutir à des réductions plus importantes par des moyens économiquement ou politiquement viables ». Horowitz et son organisation ont beaucoup travaillé pour que les compensations de carbone figurent dans la législation des États-Unis sur le climat. Horowitz estime aussi que « la protection des forêts tropicales va réduire presque de moitié le coût de la législation climatique des États-Unis, permettant aux Américains [des États-Unis] d'économiser des milliards ».

Le deuxième argument est que la réduction du déboisement demande tant d'argent que la seule manière de financer le système REDD est d'y faire participer le marché du carbone. Voici ce qu'en dit Horowitz : « La seule manière d'obtenir les 40 millions de dollars par an qui risquent d'être nécessaires pour mettre fin au déboisement et l'inverser ensuite c'est d'offrir des incitations aux investisseurs privés ».

Bien entendu, rien ne garantit que le problème du déboisement aille disparaître par le simple fait d'y déverser de grandes sommes d'argent. Parmi ses causes profondes figurent la corruption et la coupe illégale. Certains pays concernés par le système REDD sont parmi les plus corrompus du monde, et leurs ministères des Forêts sont à leur tour les plus corrompus de tous. Quant à la coupe illégale, elle représente le gros des exportations de bois dans bien des pays actuellement intéressés à appliquer le système REDD.

« La situation est inquiétante », dit Peter Younger, un expert en crimes environnementaux d'Interpol. « C'est tellement gros qu'on ne peut pas tout surveiller. Les risques de criminalité sont énormes et n'ont pas été pris en compte par ceux qui ont conçu la chose. » Interviewé par The Guardian l'année dernière, Younger a signalé que « les syndicats du crime organisé ont leurs yeux braqués sur le marché naissant du carbone forestier... Le système REDD ouvre la porte à des abus en tous genres ».

Les abus ont déjà commencé, dans la forêt comme dans le marché. En Papouasie-Nouvelle-Guinée il y a eu de faux crédits de carbone, des aventuriers du carbone et une série d'affaires douteuses avec les propriétaires terriens. En Europe, la fraude

des crédits de carbone dans le système d'échange d'émissions (ETS) s'est soldée par des pertes d'environ cinq milliards d'euros. L'Office européen de police estime que « dans certains pays, les activités frauduleuses sont responsables de jusqu'à 90 pour cent du volume total des échanges ».

Les risques sont évidents. L'impossibilité de réguler un marché aussi complexe l'est aussi. Et à part le fait qu'il rapporte de gros bénéfices aux marchands de carbone, à quoi sert cet édifice branlant ? À ce que les entreprises puissent acheter des crédits de carbone pour continuer de bourrer l'atmosphère de gaz à effet de serre.

Chris Lang, <http://chrislang.org>

[index](#)

---